

Forme #:	SDS-042
Date de Révision:	15/03/2019
Révision #:	02
Date de Remplace:	27/08/2018

Section 1: Identification			
Nom du produit:	SaniDate [®] 5.0 Canada	Type de produit / description:	Assainissant / Désinfectant
Usage recommandé:	Assainissant / Désinfectant pour usage industriel.	Autres moyens d'identification:	Solution d'acide peracétique, Solution d'acide peroxyacétique, PAA
Restrictions d'utilisation:	C'est une violation de la loi fédérale d'utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage.	Formule chimique:	CH ₃ CO ₃ H
Fabricant:	BioSafe Systems, LLC 22 Meadow Street East Hartford, CT 06108 USA	Numéro DIN:	02354594
Numéro de téléphone:	1-888-273-3088	Numéro d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)	

Section 2: Identification des dangers	
Mentions de danger	Mentions de danger
Peroxyde organique: type F Corrosif pour les métaux: Catégorie 1 Toxicité aiguë Orale: Catégorie 4 Cutanée: Catégorie 4 Inhalation: Catégorie 4 Corrosion de la peau: Catégorie 1A Affection oculaire grave: Category 1	H242: Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H290: Peut être corrosif pour les métaux. H302: Nocif en cas d'ingestion. H312: Nocif par contact cutané. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Pictogrammes	Mot indicateur
	DANGER

Mises en garde	
Généralités	Généralités
P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102: Tenir hors de portée des enfants. P103: Lire l'étiquette avant utilisation.	P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P304+P340: EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P321: Traitement spécifique : voir la section PREMIERS SOINS sur cette FDS ou sur l'étiquette. P363: Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. P370+P378: En cas d'incendie : Utiliser de l'eau ou autres moyens d'extinction convenables. P390: Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Prévention	Stockage / Élimination
P210: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues. Ne pas fumer. P220: Stocker à l'écart des matières combustibles. P221: Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. P234: Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260: Ne pas respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P264: Se laver soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.	P405: Garder sous clef. P406: Stocker dans un récipient résistant à la corrosion, ne jamais utiliser des contenants en métal. P410: Protéger du rayonnement solaire. P411: Stocker à une température ne dépassant pas 55°C (131°F). P420: Stocker à l'écart des matières incompatibles. P501: Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Forme #:	SDS-042
Date de Révision:	15/03/2019
Révision #:	02
Date de Remplace:	27/08/2018

Section 3: Composition/information sur les ingrédients

Composantes	N° CAS	Concentration en poids (%)
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	16,0 – 26,0%
Acide peroxyacétique	79-21-0	4,2 – 6,0%
Acide acétique	64-19-7	8,0 – 12,0%

Section 4: Premiers soins

Contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement à grande eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Voir un médecin immédiatement.
Contact avec la peau:	Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Demander l'attention / le conseil médical immédiat.
Ingestion:	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Appelez un médecin immédiatement. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.
Inhalation:	Sortir à l'air frais et rester au repos dans une position où il fait bon respirer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin si nécessaire.
Notes au docteur:	Ce produit peut être corrosif pour la peau, les yeux et les muqueuses. Un lavage gastrique prudent doit être envisagé. Les observations peuvent être justifiées. Le traitement consiste en une élimination contrôlée de l'exposition suivie par des soins de soutien.

Section 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

Méthodes d'extinction appropriés:	Pulvérisateur d'eau.
Méthodes d'extinction inappropriés:	Dioxyde de carbone, mousse d'alcool, poudre chimique. Un fort courant d'eau peut propager un incendie.
Produits de combustion:	Vapeurs corrosives, acide acétique, oxydes de carbone.
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:	Le produit n'est pas inflammable mais lors d'un incendie, le produit peut se décomposer et générer de l'oxygène qui peut initier ou favoriser la combustion. Comburant puissant.
Tenue de protection pour les pompiers:	Des vêtements et des bottes de protection contre les produits chimiques (en caoutchouc ou en PVC) et un appareil respiratoire autonome. Cordon de la zone pour garder tout le personnel inutile. Reste au vent. Utilisez de grandes quantités d'eau pulvérisée pour combattre les incendies. Refroidir les conteneurs / réservoirs avec de l'eau pulvérisée. S'il est sécuritaire de le faire, éloignez le produit du feu pour le protéger. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation et éliminer les matières inflammables.

Section 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles:	Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux,
Mesures d'urgence:	Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié. Le personnel doit porter un équipement de protection approprié. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Tenir les personnes à l'écart des flaques / fuites et au vent. Si la concentration dépasse les limites d'exposition, le personnel doit porter un appareil respiratoire homologué.
Protection environnementale:	Empêcher les déversements non dilués de pénétrer dans les égouts, les sous-sols ou les cours d'eau.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:	Endiguer pour recueillir les gros déversements de liquide. Contenir les déversements avec de la terre ou du sable ou un absorbant inerte. Arrêter la fuite et contenir le déversement si cela peut se faire en toute sécurité. Diluer avec de grandes quantités d'eau. Si cela ne présente aucun danger, déplacez le produit dans une zone sécurisée. Contrôler les eaux de ruissellement et isoler les matériaux déchargés pour une élimination appropriée. Ne scellez pas les déchets, n'utilisez pas de textiles, de mouchoirs, de sciure de bois ou de matériaux combustibles pour nettoyer le déversement. Ne pas renvoyer le produit dans le récipient / réservoir de stockage d'origine en raison du risque de décomposition.

Section 7: Manutention et stockage

Manutention:	Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage / du corps, une protection de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit. Se laver à fond après la manipulation. Éviter de respirer les fumées / brouillards / vapeurs. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
Stockage:	Conserver dans un endroit frais et ventilé. Tenir loin de la chaleur. Conserver uniquement dans le conteneur d'origine. Protégez du soleil. Stocker à une température ne dépassant pas 30°C (86°F) pour la qualité du produit. Ne pas stocker à proximité de matériaux combustibles.
Matières incompatibles:	Agents oxydants, agents réducteurs forts, matières combustibles, métaux lourds.

Section 8: Contrôle de l'exposition /protection individuelle

Composantes ayant des paramètres de contrôle pour l'exposition professionnelle

Composante	ACGIH	NIOSH	OSHA
Acide acétique	TWA: 10 ppm STEL: 15 ppm	TWA: 25 mg/m ³ - 8 hrs. TWA: 10 ppm - 8 hrs. IDLH: 50 ppm	TWA: 25 mg/m ³ - 8 hrs. TWA: 10 ppm - 8 hrs.
Peroxyde d'hydrogène	TWA: 1 ppm	TWA: 1,4 mg/m ³ - 8 hrs.	TWA: 1,4 mg/m ³ - 8 hrs.

Forme #:	SDS-042
Date de Révision:	15/03/2019
Révision #:	02
Date de Remplace:	27/08/2018

		TWA: 1 ppm - 8 hrs. IDLH: 75 ppm	TWA: 1 ppm - 8 hrs.
Acide peroxyacétique	STEL: 0,4 ppm		
Contrôles d'ingénierie:	Assurer une ventilation adéquate. Des stations de lavage des yeux et des douches d'urgence doivent être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle.		
Mesures générales d'hygiène:	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains immédiatement après avoir manipulé le produit.		
Équipement de protection individuelle:			
Protection respiratoire:	Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré ou à adduction d'air approuvé par le NIOSH aux endroits où les concentrations de vapeurs ou de brouillards dans l'air risquent de dépasser les limites d'exposition. Les respirateurs recommandés sont ceux avec une cartouche de gaz organique / acide.		
Protection des yeux / du visage:	Des lunettes de protection résistant aux produits chimiques ou un écran facial en cas de risque de projection.		
Protection des mains:	Gants en caoutchouc / latex / néoprène ou autres gants appropriés résistant aux produits chimiques. Ne pas utiliser de gants en cuir ou en coton.		
Protection de la peau / du corps:	Portez des vêtements et des chaussures non combustibles (PVC, néoprène, nitrile ou caoutchouc naturel).		

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique:	Liquide	Couleur:	Clair.	Odeur:	Piquante.
Point de fusion / Point de congélation:	-30°C (-22°F)	Point d'ébullition:	NA	Inflammabilité:	NA
Limites d'inflammabilité:	NA	Point d'éclair:	NA	Température d'auto-inflammation:	NA
Température de décomposition:	> 55°C (131°F)	pH:	< 1,5	Viscosité:	NA
Solubilité:	Achevée	Coefficient de partage n-octanol/eau:	NA	La pression de vapeur:	22 mm Hg (25°C)
Densité relative:	NA	La densité de vapeur:	NA	Caractéristiques des particules:	NA

Section 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:	Agent réactif et oxydant, peroxyde organique.
Stabilité:	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Conditions à éviter:	Flammes nues / sources de chaleur, températures supérieures à 55°C (131°F), rayons directs du soleil, matières combustibles.
Matières incompatibles:	Acides, bases, agents réducteurs, matières organiques, métaux tendres, sels de métaux.
Produits de décomposition dangereux:	La décomposition thermique génère des vapeurs corrosives, de l'acide acétique et de l'oxygène qui favorise la combustion.

Section 11: Données toxicologiques

Données toxicologiques aiguës			
Orale DL50 Rat:	1026-1780 mg/kg	Cutanée DL50 Rat:	1957 mg/kg
Inhalation CL50 Rat:	4 hr – 4080 mg/m ³		
Symptômes et effets			
Condition	Effets aigus	Effets chronique	
Contact avec les yeux:	Provoque une affection oculaire grave.	Aucun.	
Contact avec la peau:	Provoque des brûlures de la peau graves.	Aucun.	
Inhalation:	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.	Aucun.	
Ingestion:	Domages probables aux muqueuses.	Aucun.	

Section 12: Données écologiques

Écotoxicité:	Durée	Espèce	Valeur
	96 hr LC50	<i>Oncorhynchus mykiss</i> (rainbow trout)	0.53 mg/L
	21 d NOEC	<i>Daphnia magna</i>	0.05 mg/L
Persistence et dégradation:	L'acide peracétique est complètement miscible à l'eau. Le produit est biodégradable en raison de ses propriétés chimiques.		
Potentiel de bioaccumulation:	Ne se bioaccumule pas.		
Mobilité dans le sol:	Dégradation du sol par adsorption non significative, > 99% en 20 minutes.		
Resultats de PBT & vPvB:	Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT).		
Autres effets secondaires:	Aucun.		

Section 13: Données sur l'élimination

Déchets provenant des résidus et du produit inutilisés:	Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales.
--	---

Forme #:	SDS-042
Date de Révision:	15/03/2019
Révision #:	02
Date de Remplace:	27/08/2018

Élimination du contenant contaminé:	Ne pas réutiliser ou remplir les contenants. Triple rinçage des conteneurs vides avec de l'eau propre. Les conteneurs propres et vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
--	---

Section 14: Informations relative au transport						
Numéro ONU	Désignation réglementaire ONU		Classe de danger (subsidaire)	Groupe d'emballage	IATA	Polluant marin
TDG	3109	Organic peroxide type F, liquid (Peroxyacetic Acid, Type F, Stabilized, <43%)	5.2 (8)	NA	Non autorisé pour l'expédition par voie aérienne.	
IMDG	3109	Organic peroxide type F, liquid (Peroxyacetic Acid, Type F, Stabilized, <43%)	5.2 (8)			No
Précautions spéciales:		Contenant prévu pour le transport: Polyéthylène aéré certifié par l'ONU				
En français:		Peroxyde organique de type F, liquide (acide peroxyacétique, type F, stabilisé, <43%)				

Section 15: Informations sur la réglementation						
Liste d'inventaire DSL		ARLA				
Acide acétique	Oui	Ce produit est un pesticide homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire canadienne et est sujet aux exigences en matière d'étiquetage de l'ARLA en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences peuvent différer du critère de classification et des informations sur les dangers requis pour une fiche de données de sécurité en vertu du Système général harmonisé (SGH), et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non pesticides. L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme à son étiquetage constitue une infraction à la loi fédérale. Toujours se référer à l'étiquette du produit pour obtenir d'autres directives et précautions à suivre.				
Peroxyde d'hydrogène	Oui					
Acide peroxyacétique	Oui					
NFPA	Santé: 3	Inflammabilité: 1	Réactivité: 1	Spécial: OX (Oxydant)		
HMIS	Santé: 3	Inflammabilité: 1	Physique: 1	ÉPI: Conseillé. (C)		

ÉPI:



Urgences Environnementales				
Composant	Canada - Environnement Urgences - Partie 1 Substances - Substances susceptibles de Exploder - Minimum Quantités seuils	Canada - Environnement Urgences - Partie 1 Substances - Substances susceptibles de Exploder - Minimum Concentrations de mélange	Canada - Environnement Urgences - Partie 2 Substances - Substances dangereuses Par inhalation - minimum Quantités seuils	Canada - Environnement Urgences - Partie 2 Substances - Substances dangereuses Par inhalation - minimum Concentrations de mélange
Acide acétique	NA	NA	6.8 tonnes min qty	95
Peroxyde d'hydrogène	NA	NA	4.5 tonnes min qty	10
Acide peroxyacétique	3.4 tonnes min qty	52	NA	NA

Inventaire national des rejets de polluants du Canada	
Acide acétique	Partie 4: substance
Peroxyde d'hydrogène	NA
Acide peroxyacétique	Partie 1, substance du groupe A

Section 16: Autres renseignements

Selon le Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements

Dans la mesure de nos connaissances, les informations dans le présent document sont exactes à la date qui y est indiquée. Cependant, BioSafe Systems et tout membre du même groupe ne formule aucune garantie, explicite ou implicite, et n'accepte aucune responsabilité dans le cadre des informations ou de leur utilisation. Les informations sont destinées à des personnes possédant les compétences techniques à leur seule discrétion et à leurs périls. La présente ne constitue pas une licence ni un brevet. Seul l'utilisateur doit ultimement établir la pertinence de toute information ou matière pour tout usage envisagé, la manière ou l'utilisation et si une violation quelconque de brevets a été commise.